

Consignes de tri



Ordures Ménagères

Une à deux collectes par semaine selon les communes.

Sont collectés :

- Déchets ménagers,
- Sacs plastique,
- Suremballages,
- Barquettes,
- Plastiques et cartons sales ou gras.



Tri Sélectif

Sont collectés :

- Bouteilles et flacons en plastique,
- Emballages métalliques,
- Cartons et briques alimentaires,
- Journaux et magazines.

Si votre conteneur n'est pas collecté, un autocollant "refus de tri" est collé sur le couvercle.

Votre conteneur est mal trié, merci de le présenter à la collecte des ordures ménagères avec l'autocollant pour qu'il soit vidé.



Déchets Verts

Une collecte par semaine en été et une par mois en hiver.

Les collectes se déroulent toute l'année. Pensez à sortir vos déchets la veille au soir.

Les déchets sont collectés en sacs ou en bacs. Les fagots déposés à côté des bacs ou sacs sont acceptés à condition qu'ils soient ficelés, mesurent moins d'un mètre de long et moins de 10 cm de diamètre.

Vos déchets végétaux supplémentaires doivent être déposés en déchetterie. Des composteurs sont disponibles à Monthyon auprès du SMITOM Nord Seine-et-Marne.



Encombrants

Sont collectés :

- L'électroménager : ustensiles de cuisine, petit électroménager...
- L'ameublement : meubles...
- Loisirs et divers : vélo, landaus, jouets...
- Vieilles ferrailles

Sont exclus :

- Les matelas, bâches plastiques, piscines,
- Les gravats et déblais,
- Les vitres et glaces,
- Les appareils sanitaires (lavabo, baignoires, WC...),
- Les déchets verts,
- Les Déchets Ménagers Spéciaux (peintures, solvants, batterie...),
- Les anciennes clôtures,
- Les éléments et carrosseries de voitures,
- Les déchets présentant un danger pour l'environnement ou le personnel de collecte,
- Les déchets agricoles,
- Les objets excédant 2 mètres et faisant plus de 25 kg.



Verre

Le verre est récolté dans les bornes à verre en mélange.

Sont collectés **UNIQUEMENT** :

- Les bouteilles,
- Les pots et bocaux.

La liste des bornes à verre par commune est disponible sur le site internet du Pays Créçois.



Déchetteries (Type) Adresse	Bailly-Romainvilliers (Standard) Lieu-dit La Mare Houleuse							Nanteuil-les-Meaux (Standard) Chemin des Bruyères							Coulommiers (Déchets Ménagers Spéciaux) Route Nationale 368							
	Jours	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
HIVER	Matin	10h-12h					9h-12h	10h-12h	10h-12h	9h-12h	10h-12h	9h-12h	10h-12h	9h-12h	10h-12h	9h-12h	10h-12h	9h-12h	10h-12h		10h-12h	9h-12h
	Après-midi	14h-17h							14h-17h		14h-17h		14h-17h			14h-17h			14h-17h			
ÉTÉ	Matin	10h-12h					9h-12h	10h-12h	10h-12h	9h-12h	10h-12h	9h-12h	10h-12h	9h-12h	10h-12h	9h-12h	10h-12h	9h-12h	10h-12h		10h-12h	9h-12h
	Après-midi	14h-18h							14h-18h		14h-18h			14h-18h			14h-18h		14h-18h	14-17h	14h-18h	